



LA MIXITE dans le système scolaire

Problématique historique

Si l'École de la III^{ème} République avait réussi une unification culturelle en forgeant un citoyen français républicain, le rôle de la V^{ème} République est de forger non seulement des citoyens mais de nouveaux producteurs et des

consommateurs.

Dès 1936, Jean ZAY, et plus tard Langevin-Wallon en 1947, essaient de déconstruire l'École qui jusque-là fonctionnait de la façon suivante : une école primaire pour les enfants du peuple et des établissements secondaires réservés à la classe dominante.

Un long cheminement va changer cette distinction : les distinctions vont devenir primaire / professionnel et primaire / lycée bourgeois.

L'établissement de la mixité se fait par l'ordonnance du 6 janvier 1959. Pour Antoine PROST « de toutes les révolutions pédagogiques la mixité est une des plus profondes ». La loi Haby en 1975 rend obligatoire la mixité au sein de l'école.

En 30 ans, le système éducatif verra ses effectifs se multiplier par 5. On note une grande poussée de l'enseignement féminin et le budget de l'État passe de 7% du budget en 1950 à 18% en 1975.

Dès 1937, Jean ZAY parle d'une obligation éthique de créer une « École unique ouverte à tous », sans distinction de niveau social ni de sexe.

Les discours pédagogiques et les pratiques vont avoir du mal à s'adapter aux nouvelles populations scolaires : les deux sexes, les classes sociales, la diversité des cultures. Un certain conservatisme s'attache à préserver la culture humaniste classique (à cette occasion, beaucoup d'enseignants se réfugieront dans le supérieur).

Dès 1965, on parle de crise de l'École dont les indicateurs sont :

- L'échec scolaire
- La crise d'identité
- La crise des qualifications professionnelles
- La crise culturelle et pédagogique

Mais cette crise est liée et s'inscrit dans le cadre d'une crise générale des rapports sociaux avec l'apparition de la « classe moyenne ».

L'École répond par quatre objectifs :

- L'augmentation de la durée de la scolarité (maternelle et âge de la scolarité obligatoire)
- L'ouverture à de nouvelles couches de population et l'idéologie de l'égalité des chances.
- De la seule préoccupation de formation intellectuelle, on passe à la recherche de la socialisation
- La préparation à la vie professionnelle

L'Éducation Physique et Sportive porte une évolution significative de la mixité. La discipline va passer d'un discours où sport et performance seraient virils et donc réservés aux garçons, les filles se voient attribuer plutôt des critères esthétiques (IO de 67). Mais à partir de 1970, le sport féminin va s'aligner progressivement sur le sport masculin, et dès les années 1980, on voit apparaître un modèle plutôt androgyne....

La mixité s'est imposée à l'enseignant. Elle n'est donc pas le fruit d'un projet pédagogique et reste un lieu de débats où les positions sont diverses, voire opposées.

Problématiser le rapport filles-garçons ne va pas de soi. Il faut une formation des enseignants et toutes les situations de mixité ne font pas évoluer les rôles masculins et féminins stéréotypés. Elles peuvent même parfois les renforcer. Des fantasmes, des attentes, des imaginaires sont liés à nos pratiques.

À l'École, la mixité est aussi sociale, religieuse, culturelle, professionnelle. On la retrouve dans les différentes tranches d'âge. Mais la mixité de genres reste un problème d'actualité récurrent.